

le peuple l'approuve? Les ministres nous disent que leur parti est le seul qui est dévoué et loyal, le seul qui puisse conduire la guerre à bonne fin. Ils disent que la population du Canada est avec eux, et pourtant ils ont recours à ces méthodes.

M. MORRIS: Puis-je poser une question à l'honorable député?

M. McCREA: Non, monsieur; j'ai la parole. La question qui a engagé ensuite l'attention de la Chambre n'avait probablement aucun rapport avec la conduite de la guerre; c'était la question de former un gouvernement de coalition. Les ministres avaient besoin d'aide pour porter le fardeau du bill du Nord-Canadien. Le ministre des Finances (sir Thomas White), dans plusieurs de ses discours, avait presque les larmes aux yeux; mon siège n'est pas très rapproché du sien et ma vue n'est peut-être pas très bonne, mais sa voix tremblotait tellement que j'ai cru voir des larmes dans ses yeux. Il a déploré le fait que lorsque son parti est arrivé au pouvoir, le pays avait à porter le fardeau terrible de nos chemins de fer. Jusqu'à un certain point peut-être, il avait raison de dire que le pays a construit trop de lignes de chemins de fer. Mais le fait que nous avons dépensé plus que nous n'aurions dû à établir des lignes faisant double emploi dans certains cas, est-ce une raison pour adopter une loi qui reconnaît une valeur fictive à un capital-actions qui n'en avait guère, d'après le rapport de la commission nommée par le Gouvernement?

M. CURRIE: Je crois que l'honorable député s'écarte des règles de la discussion?

M. McCREA: Je crois les observer autant que vous l'avez fait. Vous n'avez parlé que de vous-même dans votre discours; vous avez dit que vous étiez au front lorsque d'autres vous accusaient de vous être caché.

L'ORATEUR SUPPLEANT: Je crois que l'honorable député devrait s'en tenir à la question.

M. McCREA: J'en suis plus près que l'étais l'honorable député, qui n'a fait que parler de lui-même. Durant la discussion sur le bill du Nord-Canadien, le ministre des Finances nous a donné une liste des directeurs de la banque du Commerce. Je ne sais trop quelle relation il y a entre les directeurs de la banque du Commerce et le bill du Nord-Canadien, mais il nous a tout de même donné la liste de leurs noms. Je veux lui dire que je ne suis pas présentement et que je n'ai jamais été un directeur de cette banque, mais si j'en étais un, cela ne m'autoriserait pas à voter pour que l'on vole le peuple du Canada afin de rembour-

ser soit la compagnie du Nord-Canadien, soit la banque du Commerce.

La loi des élections en temps de guerre va priver de leur suffrage 50,000 propriétaires et contribuables, dont plusieurs ont été naturalisés et ont prêté le serment d'allégeance. Si j'ai bien compris le premier ministre, il a dit qu'il serait peut-être possible de trouver un moyen de ne pas enlever le droit de vote à ceux qui ayant été naturalisés et ayant prêté le serment d'allégeance, se sont bien conduits depuis. Je me demande si ces personnes n'auraient pas plus de chance d'obtenir le droit de vote, si elles prêtaient serment d'allégeance au parti tory plutôt qu'au roi.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Cela mériterait d'être considéré.

M. McCREA: Quelle que soit la décision des arbitres dans l'évaluation des actions du Nord-Canadien, que cette évaluation soit de \$30,000,000 ou d'un dollar seulement, ce sera toujours autant d'argent volé au peuple canadien; et l'affaire du chemin de fer Québec-Saguenay n'est pas meilleure.

Par ce projet de loi électoral, on nous propose de donner le droit de vote à toute femme parente d'un soldat, que ce dernier vive et vote ou qu'il soit mort. Tout homme impartial dira, je crois, sans hésiter, qu'il convient d'accorder le droit de vote à l'épouse ou à la sœur de celui qui a perdu la vie au front; mais je ne crois pas que celle dont le fils ou le frère est au front se soucie beaucoup de voter. J'ai un fils là-bas, et l'on peut croire qu'il ne fait pas partie à Londres de l'arrière-garde; il est en France, sur la ligne de feu, depuis le mois de mai. J'espère qu'il vit encore. Il a sa mère à la maison.

M. DAVIDSON: Que pense-t-il du service obligatoire?

M. McCREA: Je ne sais ce qu'il pense de la conscription; mais, s'il est comme son père, il est pour toutes les mesures justes et impartiales. Il est à croire qu'il suivra l'exemple de son père. Je tiens à vous dire que sa mère ne pense pas à voter. Elle passe la plus grande partie de son temps à tricoter, à travailler pour lui et pour les autres, quand elle ne dort point; quand elle dort, elle rêve à lui. Elle a assez de soucis comme cela sans s'occuper de la politique ou du résultat de l'élection, et c'est, à mon avis, une injustice à faire aux femmes de ce pays que de les inviter à prendre part aux luttes des partis. Elles sont déjà suffisamment tourmentées, et ce n'est pas l'heure de les inviter à prendre part aux luttes politiques de ce pays. Je ne m'op-